

**EXTRAIT DU COURRIER DU MAIRE DE VERSAILLES A DESTINATION DU
PRESIDENT DE L'ARCEP (7 SQUARE MAX HYMANS 75730 PARIS CEDEX 15) LE
17 MARS 2017 :**

« Monsieur Le Président,

Le 10 mai 2016, je vous écrivais pour vous faire part de difficultés inhérentes à la déclaration par SFR des ZAPM pour les 5 zones que cette société avait d'ores et déjà équipé sur Versailles.

Par courrier en date du 30 juin 2016 SFR s'est engagé à mettre à disposition des opérateurs ses installations d'ici fin juillet 2016.

Comme vous le savez, suite au retrait à SFR du monopole d'opérateur d'immeuble sur la commune de Versailles, la société ORANGE a manifesté son intention de déployer à son tour un réseau FTTH sur la Ville.

Or les retours que nous avons de la part de cet opérateur et de certains syndic d'immeubles laissent supposer que SFR, malgré ses engagements, persiste à bloquer l'accès concurrentiel aux autres opérateurs.

Ainsi, j'ai été alerté ... de plusieurs cas d'immeuble fibrés et équipés verticalement par SFR ... et qui, à priori, n'ont jamais été publiés interdisant de fait toute commercialisation possible par les opérateurs ...

Dans le même temps, les retours de certains syndic auprès des services municipaux laissent supposer que la société SFR se soit engagée dans un démarchage commercial assez « persuasif » et « insistant » auprès de plusieurs syndic versaillais pour faire signer des conventions d'immeubles. Au demeurant il semble bien qu'une fois ces conventions signées, cette société ne tienne pas nécessairement ses engagements en terme de déploiement vertical dans les délais impartis, ...

Je redoute, pour ma part, que SFR ne profite de cette situation et provoque volontairement ces retards et blocages afin de neutraliser certaines zones d'habitat dense à l'ouverture de l'accès au FTTH, afin d'y vendre ses abonnements fibre THD, ...

Je souhaiterais donc que l'ARCEP se saisisse de ce dossier et fasse toute la lumière nécessaire afin de s'assurer que la société SFR respecte bien l'ensemble des engagements auquel elle est soumise auprès des autorités compétentes ... »